

## Description générale

Nettoyant et dégraissant industriel pour les équipements mécaniques. Dégraisse et enlève l'huile, la graisse, la cire, la saleté et autres contaminants qui provoquent les pannes. Sèche vite, ce qui permet une remise en route rapide et minimise le temps d'arrêt. Ne laisse pas de résidus.



## Caractéristiques

- Attaque les résidus solidifiés et pénètre rapidement au coeur des souillures.
- Ne laisse pas de résidu.
- Non corrosif.
- Evaporation rapide pour minimiser le temps d'arrêt.
- Sans danger pour toutes les surfaces métalliques, sans coloration.
- Sans danger pour la plupart des caoutchoucs, matières plastiques et revêtements. Faire un test au préalable sur des matériaux sensibles ou sous contraintes.
- Aérosol avec une valve 360° très pratique (utilisation possible tête en haut - tête en bas)
- Gaz propulseur CO2 de grande pureté, donnant 95% de produit actif dans l'aérosol.

## Applications

- Pièces mécaniques.
- Outils pneumatiques.



Manufactured by :  
**CRC Industries Europe bvba**  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele Belgium  
Tél.: (32)(0) 52/45.60.11 Fax : (32)(0) 52/45.00.34  
[www.crcind.com](http://www.crcind.com)

1/1





- Compresseurs.
- Equipements de manutention.
- Engrenages ouverts.
- Câbles métalliques.
- Chaînes
- Roulements

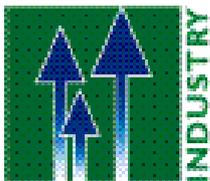
### Mode d'emploi

- Vaporiser généreusement et laisser couler.
- Utiliser le tube capillaire pour une application précise.
- A utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.
- Faire un test au préalable sur les matériaux fragiles.
- Ne pas utiliser sur un équipement électronique sensible.
- Ne pas utiliser sur un équipement sous tension.
- Laisser sécher complètement avant de remettre en route.
- Laisser sécher à température ambiante.
- Répéter l'opération si nécessaire.
- Protéger et lubrifier à nouveau si nécessaire
- **Une fiche de sécurité (MSDS) selon Directive CE 1907/2006 Art. 31 et amendements est disponible pour tous les produits CRC.**

### Propriétés physiques typiques (sans gaz propulseur)

	Aérosol	Vrac
NSF registration	111201 cat. A8, K1	132248 cat. A8, K1
Aspect	Liquide.	Liquide.
Couleur	Incolore.	Incolore.
Odeur	Agréable senteur d'éther.	Agréable senteur d'éther.
Densité	0.81 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C).	0.81 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C).
Densité de la vapeur	4 (@ 20°C).	4 (@ 20°C).
Point éclair	25 °C (en vase clos)	25 °C (en vase clos)
Température d'auto inflammation	> 200 °C	> 200 °C
Taux d'évaporation	19 (éter=1)	19 (éter=1)
Viscosité	0.76 mPa.s (@ 20°C).	0.76 mPa.s (@ 20°C).





Fiche technique.  
**Industrial Degreaser**

Référence : 10113

---

Surface tension active product	23 mN/m	23 mN/m
Kauri Butanol value active product	>150	> 150

### Conditionnement

Aérosol	12x500 ML	Ref. : 10321
Vrac	20 L	Ref. : 10326
	200 L	Ref. : 30452
	2x5 L	Ref. : 10325

Toutes les données de cette publication sont basées sur l'expérience et/ou les tests de laboratoire. Vu l'importante variété des conditions et des appareillages employés, ainsi que les facteurs humains imprévisibles, nous vous conseillons de vérifier la co

Version CRC\_GREEN-INDUSTRIAL\_DEGREASER-20131003

Date



Manufactured by :  
**CRC Industries Europe bvba**  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele Belgium  
Tél.: (32)(0) 52/45.60.11 Fax : (32)(0) 52/45.00.34  
[www.crcind.com](http://www.crcind.com)



Nom du produit : Industrial Degreaser  
 Ref.Nr.: BDS000273\_2\_20170629 (FR)  
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 3.0  
 Remplace : BDS000273\_20130621

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Industrial Degreaser  
 Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants - Dégraissants

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

<b>Nom du produit :</b>	Industrial Degreaser	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000273_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000273_20130621

### Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

**Physique:** Aérosol, catégorie 1  
Aérosol extrêmement inflammable.  
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
Le classement est basé sur méthode de calcul.

**Santé:** Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., catégorie 3  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Le classement est basé sur méthode de calcul.

**Environnement:** Non-classifié  
Le classement est basé sur méthode de calcul.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

**Indicateur du produit:** Contient:  
des hydrocarbures

**Pictogramme(s) de danger:**  

**Mention d'avertissement:** Danger

**Mention(s) de danger:** H222 : Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseil(s) de prudence:** P102 : Tenir hors de portée des enfants.  
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.  
P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

**Informations additionnelles sur les dangers:** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents:** hydrocarbures aliphatiques > 30 %

### 2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants



**Nom du produit :** Industrial Degreaser  
**Ref.Nr.:** BDS000273\_2\_20170629 (FR)  
**Date de création/révision :** 29.06.17 Version : 3.0  
**Remplace :** BDS000273\_20130621

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
Hydrocarbures, C9-C11, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	01-2119463258-33	-	(919-857-5)	50-75	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, STOT SE 3	H226,H304,H336	B,Q
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	01-2119457435-35	107-98-2	203-539-1	10-25	Flam. Liq. 3, STOT SE 3	H226,H336	A
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	01-2119475791-29	108-65-6	203-603-9	10-25	Flam. Liq. 3	H226	A
CO2	-	124-38-9	204-696-9	1-5	Press. Gas	H280	A,G
butane-2-ol	01-2119475146-36	78-92-2	201-158-5	<5	Flam. Liq. 3, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT SE 3	H226,H319,H335,H336	B

#### Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) du règlement REACH n ° 1907/2006

Q : Le numéro de CAS est seulement un identificateur à employer en dehors de l'UE pour les entrées en stock.

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau :</b>	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
<b>Inhalation :</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Peut entraîner irritation.



<b>Nom du produit :</b>	Industrial Degreaser	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000273_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000273_20130621

**Contact avec les yeux :** Symptômes: rougeur, douleur.  
Peut entraîner irritation.  
Symptômes: rougeur, douleur.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Informations générales :** En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)  
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec  
Ne pas utiliser de jet d'eau pour l'extinction d'un incendie, au risque de répandre le feu

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.



<b>Nom du produit :</b>	Industrial Degreaser	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000273_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000273_20130621

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques  
 L'équipement devra être mis à la terre  
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
 Assurer une ventilation adéquate  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Laver à fond après l'usage  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
 Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants - Dégraissants

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
		VLE	150 ppm
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
CO2	124-38-9	VME	9000 mg/m3
		VLE	1800 mg/m3
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
		VLE	150 ppm
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm

Nom du produit : Industrial Degreaser  
 Ref.Nr.: BDS000273\_2\_20170629 (FR)  
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 3.0  
 Remplace : BDS000273\_20130621

butane-2-ol	78-92-2	VLE	30000 ppm
		VME	100 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylrique du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
butane-2-ol	78-92-2	VME	300 mg/m3
		VLE	600 mg/m3
Hydrocarbures, C9-C11, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	-	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylrique du propylène-glycol	107-98-2	VME	188 mg/m3
		VLE	375 mg/m3
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	275 mg/m3
		VLE	550 mg/m3
CO2	124-38-9	VME	9000 mg/m3
butane-2-ol	78-92-2	VME	100 ppm
Hydrocarbures, C9-C11, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	-	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit La bonne pratique d'utilisation du produit consiste à porter des gants et à assurer une ventilation suffisante Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)
<b>la peau et les mains :</b>	Le fabricant de gants peut vous aider dans la sélection du bon matériel selon les critères de fréquence, durée d'utilisation et risque de contact avec le produit.
Gants recommandés:	Nitrile
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

**Aspect : état physique :** Liquide en aérosol avec propulseur CO2.  
**couleur :** Incolore.



<b>Nom du produit :</b>	Industrial Degreaser	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000273_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000273_20130621

<b>odeur :</b>	Agréable senteur d'éther.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	100-200 °C
<b>Point d'éclair :</b>	23 °C (en vase clos)
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	Non connu.
<b>limite inférieure :</b>	Non connu.
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité relative :</b>	0.813 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C).
<b>Hydrosolubilité :</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 200 °C
<b>Viscosité :</b>	Non connu.

## 9.2. Autres informations

**COV = composés organiques volatils** 783 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

## SECTION 11: Informations toxicologiques



<b>Nom du produit :</b>	Industrial Degreaser	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000273_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000273_20130621

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>toxicité aiguë:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>corrosion cutanée/irritation cutanée:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>lésions oculaires graves/irritation oculaire:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>sensibilisation respiratoire ou cutanée:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>mutagénicité sur les cellules germinales:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>cancérogénicité:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>toxicité pour la reproduction:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:</b>	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>danger par aspiration</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

### Informations sur les voies d'exposition probables:

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie
<b>Contact avec la peau :</b>	Un contact prolongé avec la peau provoquera un dégraissage de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite
<b>Contact avec les yeux :</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut entraîner irritation.

### Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol	107-98-2	LD50 oral rat	4016 mg/kg
		LC50 inhal.rat	27596 mg/l
		LD50 derm.rabit	2000 mg/kg
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	10.8 mg/l
		LD50 derm.rat	> 5000 mg/kg
butane-2-ol	78-92-2	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg
Hydrocarbons, C9-C11, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	-	LD50 oral rat	>5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	4951 mg/m3

Nom du produit : Industrial Degreaser  
 Ref.Nr.: BDS000273\_2\_20170629 (FR)  
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 3.0  
 Remplace : BDS000273\_20130621

LD50 derm.rabit	>5000 mg/kg
-----------------	-------------

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Non-classifié

#### Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylique du propylène-glycol	107-98-2	LC50 poisson	6812 mg/l
		EC50 daphnie	23300 mg/l
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	LC50 poisson	100-180 mg/l
		EC50 daphnie	> 400 mg/l
butane-2-ol	78-92-2	IC50 algues	2029 mg/l
		LC50 poisson	2993 mg/l
		EC50 daphnie	308 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
 Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un



Nom du produit : Industrial Degreaser  
Ref.Nr.: BDS000273\_2\_20170629 (FR)  
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 3.0  
Remplace : BDS000273\_20130621

Réglementations nationales : centre agréé de collecte des déchets.  
La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1  
ADR/RID - Code de classification:5F

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non  
IMDG - Polluant marine No  
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D)  
IMDG - Ems: F-D, S-U  
IATA/ICAO - PAX: 203  
IATA/ICAO - CAO: 203

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



<b>Nom du produit :</b>	Industrial Degreaser	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000273_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000273_20130621

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)  
Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

<b>Données nationales</b>	<b>(FR) France</b>
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnel: rubrique:	603: Alcools, polyalcools et leurs esters nitriques

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 16: Autres informations

\*Explication des mentions de danger:

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE :

8.2. Contrôles de l'exposition

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition  
VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)  
COV = composés organiques volatils  
PBT = persistant bioaccumulative toxic  
vPvB = very persistant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.